



La Mallette du dirigeant

Module 17 :

Evaluer et faire évoluer son autoentreprise (1j)

Tarif : 350 H.T. par stagiaire (Formation 100 % financée pour les ressortissants AGEFICE, Nous consulter).

Durée : 7 heures

Publics visés : Commerçants dirigeants, conjoints collaborateurs et associés

Accessibilité : Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement - Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

Organisation pédagogique :

La formation a lieu en intra ou inter entreprise. Le cours alterne les périodes de formation et d'exercice afin de cibler les points à renforcer pour chaque stagiaire.

Un support de cours est fourni récapitulant les étapes clés de la formation.

Méthode de validation :

À la fin de chaque formation, une évaluation de fin de formation permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Sanction du cours : Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation.

**(Formation 100 % financée pour les ressortissants AGEFICE, Nous consulter).*

Programme module 17

Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

- Auto-diagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
- Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
- Détermination des objectifs de développement
- Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)
- Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
- Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
- Identification du changement de régime sur le plan personnel (organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

- Fonctionnement durée l'incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
- Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
- Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
- Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
- Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du «réel»
- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...



Votre évolution au coeur de nos ambitions

EURL BP Formation

Rte de Lourdes

64800 MONTAUT

SIRET : 81093931400011

N°déc. Act. : 726403849

06.63.52.78.87

blandinepecoste@bpformation.fr